

## Comment activer mon compte par moi-même ?

### Se connecter avec Educonnect

- Lancer un navigateur et aller sur le site <https://teleservices.education.gouv.fr>
- Cliquer sur le lien **Je n'ai pas de compte**
- Saisir votre **nom**, votre **prénom** et le **numéro de téléphone portable** que vous avez communiqué dans la fiche de renseignement de début d'année scolaire de vos enfants



Si vous ne souhaitez pas poursuivre le processus de création de compte via l'utilisation de votre téléphone mobile, que vous ne possédez pas de téléphone mobile ou que votre numéro de mobile ne correspond pas à celui fourni dans la fiche de renseignement de la rentrée scolaire, cliquez sur **Je ne souhaite pas utiliser de téléphone portable**. Vous serez alors redirigé vers la page d'authentification vous expliquant comment créer un compte EduConnect.

### Réception d'un code de validation par SMS

Une fois votre numéro de téléphone mobile validé, vous recevrez un code de validation par SMS.

- Saisir ce code dans le champ prévu à cet effet, et cliquer sur **Continuer**



Le code de validation reçu par SMS possède une durée de validité de 30min. Si vous ne recevez pas de code ou si la durée de validité est dépassée, cliquez sur **Je n'ai pas reçu de code d'activation par SMS** afin d'effectuer une nouvelle tentative

Une fois le code de confirmation validé,

- Saisir l'ensemble des dates de naissance de vos enfants puis cliquer sur **Continuer**

Votre identifiant EduConnect s'affiche.



Veillez à bien noter cet identifiant. Il vous permettra de vous connecter à la page d'authentification.

### Choix d'un mot de passe

Afin de terminer le processus de création de compte, vous devez créer un mot de passe pour votre nouveau compte.



Le mot de passe doit être composé de 8 à 14 caractères, chiffres et lettres, minuscules, majuscules, caractères non accentués avec au moins 1 chiffre et 1 lettre.

- Saisir votre mot de passe dans le champ **Je crée mon mot de passe**
- Confirmer votre saisie dans le champ **... et je le confirme en le saisissant à nouveau**
- Cliquer sur le bouton **Terminer**

Vous êtes maintenant connecté à EduConnect et votre compte est activé. Vous pouvez désormais utiliser vos services en ligne en utilisant vos identifiants et mot de passe EduConnect.

**PROCEDURE D'ORIENTATION RENTREE 2021**  
**Notice aux représentants légaux des élèves de**  
**2<sup>nde</sup> générale et technologique (2GT)**

Votre enfant est actuellement en classe de 2<sup>de</sup> GT. Cette classe représente une étape importante pour la poursuite de sa scolarité.

A la fin de cette année, il a le choix entre 2 voies d'orientation :

Voie	1 <sup>ère</sup> générale	1 <sup>ère</sup> technologique
<b>Spécificités</b>	<p>Votre enfant va devoir choisir des Enseignements De Spécialité (EDS) pour poursuivre dans cette voie au sein de son établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• au 2<sup>e</sup> trimestre / 1<sup>er</sup> semestre : 4 choix envisagés (un 5<sup>e</sup> peut être demandé en dehors de l'établissement),</li> <li>• au 3<sup>e</sup> trimestre / 2<sup>e</sup> semestre : 3 choix définitifs.</li> </ul> <p><i>A noter : en classe de terminale, seuls 2 EDS seront conservés.</i></p>	<p><b>Séries proposées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)</li> <li>• Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)</li> <li>• Sciences et technologies de laboratoire (STL). 2 spécialités proposées :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Biochimie-biologie-biotechnologies</li> <li>○ Sciences Physiques et Chimiques en laboratoire</li> </ul> </li> <li>• Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)</li> <li>• Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)</li> <li>• Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD).</li> <li>• Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV). <i>Uniquement proposé en lycée agricole</i></li> </ul>

**Conseil et accompagnement**

Le **professeur principal** de la classe votre enfant, les membres de l'**équipe éducative** (CPE, chef d'établissement, autre enseignant), le **psychologue de l'éducation nationale** (Psy-EN) sont à vos côtés pour répondre à vos questions tout au long de la procédure d'orientation.

Vous pouvez vous informer sur l'orientation post 2<sup>de</sup> et consulter les coordonnées des établissements dans le **guide ONISEP "Après la 2<sup>de</sup>"** téléchargeable sur le site [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

**Formulation des vœux**

Le Téléservice Orientation (TSO) est intégré au portail Scolarité Services. Il vous permet de saisir vos demandes d'orientation en ligne.

Votre établissement vous accompagne dans cette étape de saisie. En cas de difficultés, merci de vous rapprocher de l'établissement de votre enfant.

**⚠ Changement de parcours scolaire :**

- *Votre enfant a la possibilité de se diriger vers la **voie professionnelle**. Vous devez vous renseigner auprès de son établissement afin d'être accompagné dans sa démarche.*
- *Le chef d'établissement peut recommander à votre enfant la voie professionnelle. Toutefois elle ne constitue pas une voie d'orientation. Cette proposition **doit être validée avec votre accord**. Ces demandes ne garantissent pas une affectation. Elles sont traitées sous réserve de places vacantes dans la formation sollicitée.*